

MOTION

Marquons notre attachement à la ville de Moutier

Le 28 mars 2021, le corps électoral de la ville de Moutier confirmait sa volonté exprimée le 18 juin 2017 de rejoindre la République et Canton du Jura au terme d'un long processus démocratique. L'enthousiasme qui a prévalu au nord de la Roche Saint-Jean durant les deux campagnes, que ce soit au niveau politique mais aussi et surtout au sein de la population jurassienne, a nourri un sentiment rassembleur. Cet attachement à la cité prévôtoise et cette volonté d'accueillir l'ensemble de sa population auront été un marqueur fort de ce cycle de la Question jurassienne.

Cette bienveillance jurassienne à l'égard de la Cité prévôtoise est particulièrement prégnante dans le Val Terbi. Il faut dire que les villages de Courchapoix, Corban et Mervelier faisaient partie du district de Moutier avant la création du nouveau canton. Aux jours des fêtes mémorables des 18 juin 2017 et 28 mars 2021, les citoyens de Val Terbi étaient par ailleurs nombreux à avoir fait le déplacement, en quasi voisins. Aussi, nous nous souvenons du fait que le drapeau prévôtois a flotté dans nos villages durant cette grisante période ayant précédé les deux scrutins.

Il est temps de prouver, par un élément durable, l'attachement de la commune de Val Terbi, de ses citoyennes et citoyens et de ses autorités à la ville de Moutier et à l'ensemble de ses habitantes et habitants.

Proposition

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal est chargé soit de nommer une place, une rue ou une route du territoire communal avec un nom en lien avec la ville de Moutier, soit de planter un arbre sur le territoire communal et d'y adjoindre un panneau explicatif respectivement commémoratif. Il veillera tout particulièrement à l'importance des symboles dans le choix opéré.

Vicques, le 3 mai 2022

Valère Lovis (Val Terbi Ensemble, 1er signataire)

Liste des cosignataires de la motion « Marquons notre attachement à la ville de Moutier »

Groupe Val Terbi Ensemble

Groupe PDC/JDC et sympathisants

Groupe CoVal